



LA VERDIERE IMMOBILIER



Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réalisation de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires de vente sont à la charge du vendeur

BIENS A USAGE D'HABITATION, IMMEUBLES				LOCATION		
4 000 € TTC	pour les prix inférieurs à	40 000 €		Honoraires d'Etats des Lieux	4% TTC du loyer annuel	Moitié charge du locataire et moitié charge du bailleur
de 10% TTC	pour les prix entre	40 001 € et	100 000 €			
de 8% TTC	pour les prix entre	100 001 € et	160 000 €	Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	8% TTC du loyer annuel	Moitié charge du locataire et moitié charge du bailleur
de 7% TTC	pour les prix entre	160 001 € et	200 000 €			
de 6% TTC	pour les prix supérieurs à	200 000 €		Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait 60 € TTC	A la charge du bailleur
TERRAINS CONSTRUCTIBLES : FORFAIT DE 10 000 € TTC						
TERRAINS NON CONSTRUCTIBLES : FORFAIT DE 5 000 € TTC						
MURS COMMERCIAUX ET FONDS DE COMMERCE : 10%						
ESTIMATION : Offerte dans le cadre d'un projet de vente - 150 € TTC dans le cadre de tout autre projet						

**AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS
AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

Barème valable à compter du 29/06/2017

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

ORPI La Verdière Immobilier représentée par Madame Jacqueline PAGES 22 rue Sous Ville – 83560 LA VERDIERE

SARL au Capital de 10 000 € / Carte professionnelle N°4861 délivrée par la préfecture du Var / Garantie financière pour un montant de 110 000 € par la Compagnie ALLIANZ/Verspieren, 8 avenue du Stade de France 93218 LA PLAINE SAINT DENIS / SIRET : 485 302 764 00017 APE : 703 A Entreprise juridiquement et financièrement indépendante